



## 🕒 HORAIRES ET LIEUX

Vendredi 13 mars 2020 de 9h00 à 18h30

Grand'chambre de la Cour de cassation

5 quai de l'Horloge - 75001 Paris

## 📄 INSCRIPTION

Inscription obligatoire sur [www.infn.fr](http://www.infn.fr)  
rubrique "Les Journées de l'INFN"

Entrée gratuite - Nombre de places limité

Coorganisée avec l'IRDA (Institut de recherche pour un droit attractif)

Les fortunes ne sont plus aujourd'hui immobilières mais mobilières. Elles ne reposent plus sur des meubles corporels mais se dématérialisent. L'ère du numérique a changé les perspectives et a entraîné une perte de repères. La référence est devenue l'économie numérique, immatérielle composée de bitcoins, d'éthers, de libra, d'ICO et de DAO. Le monde de l'entreprise appartient aux géants du numérique américains ou chinois. Cette économie numérique crée une richesse numérique, un patrimoine numérique dont on ne parvient pas pour l'instant à dessiner tous les contours. Pourtant l'enjeu est de taille : quelle qualification juridique de ces "nouveaux" biens, quel régime juridique applicable, quelle autorité de régulation ?

Quel est le régime fiscal adapté non seulement aux actifs numériques mais aussi à ces multinationales qui jouent des règles de droit international pour échapper à l'impôt ? Comment peut-on valoriser une telle richesse ? Y-a-t'il un patrimoine numérique de la dignité, insaisissable et lié à la dignité de l'homme (accès internet) ? Comment appréhender dans la liquidation d'un régime matrimonial ou d'une succession ces nouvelles richesses ? Peut-on constituer sur ces actifs numériques des sûretés et quelles sont les plus efficaces ?

C'est à ces principales questions que cette journée tente de répondre.

## PROGRAMME

9h00

Ouverture

Bertrand Savouré, président de la Chambre des notaires de Paris

Jean Richard de la Tour, premier avocat général à la Cour de cassation, président de l'INFN

Patrick Sannino, président de la Chambre nationale des commissaires de justice

Sophie Jonval, présidente du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

### Identification du patrimoine numérique

Sous la présidence de Mustapha Mekki, professeur à l'Université Paris XIII  
et directeur général de l'INFN

10h00

Table-ronde

Le patrimoine numérique : un contenu et un contenant

Mathieu Fontaine, notaire à Saint-Paul-Trois-Châteaux

"Appréhender le patrimoine numérique dans les actes notariés"

Romain Boffa, professeur à l'Université Paris XII

"La singularité du patrimoine numérique à la lumière de la théorie du patrimoine"

Nathalie Blanc, professeur à l'Université Paris XIII

"Le patrimoine numérique appréhendé par la propriété intellectuelle"

Bernard Haftel, professeur à l'Université Paris XIII

"Le patrimoine numérique, valeurs sans frontières ?"

Sophie Jonval, présidente du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

"Le patrimoine numérique et le métier de greffier des tribunaux de commerce"

12h30

Pause déjeuner

## Affectation et circulation du patrimoine numérique

Sous la présidence de Mustapha Mekki, professeur à l'Université Paris XIII  
et directeur général de l'INFN

- 14h00**
- Protéger, valoriser et saisir
  - Charles Gijbbers, professeur à l'Université de Rouen
  - Sylvian Dorol, huissier de justice
  - Claude Brenner, professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas)
  - Benoît Renaud, président de l'UNOFI
  - Vincent Doucède, greffier associé au Greffe du tribunal de commerce de Bobigny
  - Bertrand Savouré, président de la Chambre des notaires de Paris, notaire à Paris
- 16h30**
- Transmettre
  - Didier Guével, professeur à l'Université Paris XIII  
"Transmettre à titre universel"
  - Géraldine Goffaux, professeur à l'Université d'Orléans  
"Le cas particulier des œuvres d'art"
  - François Veyrat, notaire à Paris  
"Le point de vue du praticien"
  - Anne Fauchon, maître de conférences à l'Université Paris XIII, doyen de la Faculté de droit  
"La fiscalité des cessions de biens numériques"
- 18h00**
- Propos conclusifs
  - Laurent Leveneur, professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas)
- 18h30**
- Clôture



**INFN**

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

Institut national des formations notariales  
35 Rue du Général Foy - 75008 Paris

[www.infn.fr](http://www.infn.fr)

Avec le partenariat de

